

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

Ce produit est un mélange.

Dénomination commerciale : BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON.

Numéro UFI : 6S61-X0KJ-S00A-6YGH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation conseillée : Bougie parfumée

Utilisation déconseillée : Pas d'information

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : JOLIE BOUGIE 141 RUE GUILLAUME BELIBASTE 34500 BEZIERS – France joliebougieutlook.fr +33 (0)625256369

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59 (7j/7, 24h/24)

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Ce produit est considéré comme un mélange. Classification selon les critères du règlement CE 1272/2008.

Catégorie de danger	Phrase de danger	Code de danger
Skin sens 1	Sensibilisation cutanée catégorie 1	H317
Aquatic chronic 2	Danger pour le milieu aquatique Danger chronique Catégorie 2	H411

2.2 Éléments d'étiquetage

- Symboles (pictogrammes) : SGH07 SGH09



- Mentions d'avertissement : Peut provoquer une allergie cutanée, toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.
- Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H411 Toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme.
- Composants induisant la classification : Skin sens 1 Aquatic Chronic 2
- Conseils de prudence : P261 Evitez de respirer poussières/fumée/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P280 Porter gants de protection/vêtement protection/masque protection yeux

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/...

P333+P313 En cas d'irritation/éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 Evitez le rejet dans l'environnement

P391 Recueillir le produit répandu

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux

2.3 Autres dangers

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nom	Identificateur	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008
GALAXOLIDE	N° CAS: 1222-05-5 N° CE: 214-946-9 N° Index: 603-212-00-7	1.6	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
ETHYLENE BRASSYLATE	N° CAS: 105-95-3 N° CE: 203-347-8 N° REACH: 01-2119976314- 33	1.6	Aquatic Chronic 2, H411
SALICYLATE AMYLE	N° CAS: 2050-08-0 N° CE: 218-080-2 N° REACH: 01-2119969444- 27-XXXX	1.6	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
LINALOL	N° CAS: 78-70-6 N° CE: 201-134-4 N° Index: 603-235-00-2 N° REACH: 01-2119474016-42-0000	0.8	Skin Sens. 1, H317
COUMARINE	N° CAS: 91-64-5 N° CE: 202-086-7 N° REACH: 01-2119943756- 26	0.8	Acute Tox. 3 (Voie orale), H301 Acute Tox. 3 (par voie cutanée), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Sens. 1, H317

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

FIXOLIDE	N° CAS: 1506-02-1 N° CE: 216-133-4 N° REACH: 01-2119539433- 40/--	0.4	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
ACETATE PTBCH	N° CAS: 32210-23-4 N° CE: 250-954-9 N° REACH: 01-2119976286- 24-XXXX	0.4	Skin Sens. 1B, H317
ALDEHYDE HEXYL CINNAMIQUE	N° CAS: 101-86-0 N° CE: 202-983-3 N° REACH: 01-2119533092- 50	0.4	Skin Sens. 1, H317
HELIOTROPINE	N° CAS: 120-57-0 N° CE: 204-409-7 N° REACH: 01-2119983608- 21	0.4	Skin Sens. 1B, H317
ISOEUGENOL	N° CAS: 97-54-1 N° CE: 202-590-7 N° Index: 604-094-00-X N° REACH: 01-2120223682-61-0010	0.08	Skin Sens. 1A, H317

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins généraux : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Eloigner le personnel superflu.

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Aérez la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13. Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : SOLIDE

Couleur : BLANCHATRE

Odeur : FLEURIE

Point de fusion/point de congélation : 60°C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : AUCUNES DONNEES

Inflammabilité : AUCUNES DONNEES

Point d'éclair : 200°C

Température d'auto-inflammation : AUCUNES DONNEES

PH : AUCUNES DONNEES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

Viscosité cinématique : AUCUNES DONNEES

Solubilité : NON SOLUBLE

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

NON ETABLI.

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

11.2. Effets interactifs (pour les mélanges)

Non évalué.

11.3. Autres informations

Pas d'informations complémentaires.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

LINALOL	N° CAS: 78-70-6 N° CE: 201-134-4 N° Index: 603-235-00-2 N° REACH: 01-2119474016- 42-0000	0.8	Skin Sens. 1, H317
ALDEHYDE HEXYL CINNAMIQUE	N° CAS: 101-86-0 N° CE: 202-983-3 N° REACH: 01-2119533092- 50	0.4	Skin Sens. 1, H317
ETHYLENE BRASSYLATE	ETHYLENE BRASSYLATE N° CAS: 105-95-3 N° CE: 203-347-8 N° REACH: 01-2119976314- 33	1.6	Aquatic Chronic 2, H411
GALAXOLIDE	N° CAS: 1222-05-5 N° CE: 214-946-9 N° Index: 603-212-00-7		Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
SALICYLATE AMYLE	N° CAS: 2050-08-0 N° CE: 218-080-2 N° REACH: 01-2119969444- 27-XXXX	1.6	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
		1.6	

12.2. Persistance et dégradabilité

LINALOL : Persistance et dégradabilité Non établi.

ALDEHYDE HEXYL CINNAMIQUE : Persistance et dégradabilité Non établi.

ETHYLENE BRASSYLATE : Persistance et dégradabilité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

GALAXOLIDE : Persistance et dégradabilité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

SALICYLATE AMYLE : Persistance et dégradabilité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6 Autres effets néfastes

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878

Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Classe de pollution des eaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Pas d'informations.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Pas d'informations.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Pas d'informations.

14.4. Groupe d'emballage

Pas d'informations.

14.5. Dangers pour l'environnement

Pas d'informations.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'informations.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations.

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux. Ne contient aucune substance soumise au règlement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH (CE) No. 1907/2006 et à son annexe II Règlement (CE) No. 2020/878
Date d'émission : 15/05/2023 Date de révision : 15/05/2023 Version :

BOUGIE VEGETALE PARFUMEE FLEUR DE COTON 8%

(UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucunes évaluations chimiques.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Aucunes.